

MD

CARD3DS Diplôme d'études spécialisées en cardiologie



Gestion du programme

MINT Département de médecine interne

Première partie

Responsable académique : Martin Buyschaert

Contact : Secrétariat de médecine interne

Tél. 02 764 10 54

E-mail buysschaert@diab.ucl.ac.be

Deuxième partie

Responsable académique : Jean-Louis Vanoverschelde

Contact : Secrétariat de l'Unité de pathologie cardio-vasculaire

Tél. 02 764 28 03

E-mail vanoverschelde@card.ucl.ac.be

Commissions d'enseignement

Première partie

Président : M. Buyschaert

Membres : L. Delaunois, J.-P. Devogelaer, A. Ferrant, A. Geubel, M. Lambert, Y. Pirson, M. Symann, J.-L. Vanoverschelde

Deuxième partie

Président : J.-L. Vanoverschelde

Membres : BLOMMAERT Dominique, BROHET Christian, CHENU Patrick, DE JONGHE Daniel, DE ROY Luc, DEBBAS Nadia, GERBER Bernhard, GURNE Olivier, HANET Claude, MARCHANDISE Baudouin, MELIN Jacques, PASQUET Agnès, RENKIN Jean, SCHROEDER Erwin. Un représentant des MACCS.

Conditions d'admission

Première partie

- avoir été classé en ordre utile au concours d'admission en médecine interne.

Deuxième partie

- avoir satisfait aux exigences de la première épreuve du diplôme d'études spécialisées en médecine interne.

Demande d'admission

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

Structure générale du programme

Première partie

Trois années à temps plein comprenant :

- Des stages cliniques dans des services de stage et sous la direction de maîtres de stage agréés par le Ministère de la santé publique et reconnus par la Commission d'enseignement de médecine interne.
- Un enseignement théorique : 60 heures en 3 ans.
- Des séminaires : 60 heures en 3 ans.
- Une formation clinique encadrée : 30 heures.

Deuxième partie

Trois années à temps plein comprenant :

- Des stages cliniques dans les services de cardiologie des cliniques universitaires St Luc et de Mont-Godinne ou des cliniques appartenant au Réseau.
- Un enseignement théorique : 90 heures en 3 ans.
- Des séminaires : 90 heures en 3 ans.
- Une formation clinique encadrée : 45 heures.

Contenu du programme

Première partie

<u>INTR3640</u>	Questions spéciales de médecine interne[40h]	Martin Buyschaert (coord.), Philippe Collard, Chantal Doyen, Walter Esselinckx, Michel Hermans, Michel Jadoul, Chantal Lefebvre, Jean-Pascal Machiels, Hubert Piessevaux, Jean-Louis Vanoverschelde
<u>INTR3650</u>	Séminaire de médecine interne[45h]	Philippe Collard, Jean-François De Plaen, Pierre Deprez, Cédric Hermans, Frédéric Houssiau, Michel Lambert, Jean-Pascal Machiels, Philippe Meert, Jean Renkin, Daniel Rodenstein (coord.)
<u>INTR3740</u>	Travaux cliniques encadrés, 1ère et 2e parties[45h]	Jean-Luc Balligand, Benoît Boland, Julian Donckier, Philippe Hainaut, Michel Lambert (coord.), Chantal Lefebvre, Bernard Vandercam

Deuxième partie

Les cours sont à suivre chaque année :

<u>INTR3660</u>	Questions approfondies de pathologie cardio-vasculaire[30h]	Christian Brohet (coord.), Patrick Chenu, Daniel De Jonghe, Nadia Debbas, Claude Hanet, Baudouin Marchandise, Agnès Pasquet, Jean-Louis Vanoverschelde
<u>INTR3590</u>	Séminaires de cardiologie[30h]	Daniel De Jonghe, Nadia Debbas, Claude Hanet, Erwin Schroeder, Jean-Louis Vanoverschelde (coord.)
<u>INTR3670</u>	Travaux pratiques de pathologie cardio-vasculaire[15h]	Christian Brohet, Patrick Chenu, Daniel De Jonghe, Nadia Debbas (coord.), Olivier Gurné, Claude Hanet, Baudouin Marchandise, Jean-Louis Vanoverschelde

Évaluation

Évaluations cliniques semestrielles : ces évaluations sont établies (par écrit) par le maître de stage de chaque candidat et portent sur différents items. Les évaluations de tous les candidats sont revues lors des deux réunions semestrielles de l'ensemble des maîtres de stage.

Première partie

Au terme de ces trois années de formation, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances générales en médecine interne.

Deuxième partie

Au terme des deux premières années de formation, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances générales en cardiologie.

Au terme de la troisième année de formation, chaque candidat devra défendre un **mémoire** original (20-25 pages) sur un sujet cardiologique.

Après avoir rempli toutes les conditions exigées par la Commission d'enseignement de cardiologie, le candidat pourra recevoir le titre de *diplômé d'études spécialisées en cardiologie*.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par l'INAMI.